

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : LINGETTES NETTOYANTES

Date : 15/04/13 / N° révision : 1

INFORMATION PREALABLE : DANS UNE FICHE DE SECURITE, LES RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS PRENNENT EN COMPTE LA DANGEROUSITE POTENTIELLE D'UN COMPOSANT.

Ainsi, si un composant peut être dangereux quel que soit son dosage, il est toujours considéré comme étant potentiellement dangereux même si le dosage reste inoffensif.

Dans les conditions normales d'utilisation, les lingettes CLEANIL utilisées pour l'entretien des protections auditives ne présentent aucun risque.

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identificateur de produit :

Nom commercial : LINGETTES NETTOYANTES

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations déconseillées : Aucune contre-indication n'est identifiée.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

COTRAPRO.
CS 80100 - ZA Charles Tellier - Rue des Léopards
14110. CONDE SUR NOIREAU Cedex. France.
Téléphone : +33 (0)2 31 69 36 36.
Fax : +33 (0)2 31 69 36 35.
Email : contact@cotrapro.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

+33 (0)2 31 69 36 36

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange :

Classification (1999/45/CEE) : Non Classé

Éléments d'étiquetage :

Phrases de risque : NC Non classé

Autres dangers :

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges :

PROPANE – 2-OL 10-20%

N° CAS : 67-63-0

N° CE : 200-661-7

Classification (CE 1272/2008)

Flam. Liq - H225

Eye . Irrit. 2 – H319

STOT Single 3 – H336

Classification (67/548/CEE)

F; R11

Xi ; R36

R67

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la section 16.

Commentaires sur la composition :

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours :

Inhalation :

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

Ingestion :

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après lavage.

Contact avec les yeux :

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction :

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Produits de combustion dangereux :

Aucune dans les conditions normales.

Risques d'incendies / d'explosion rares :

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Conseils aux pompiers :

Procédures de luttres contre l'incendie :

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

SECTION 6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau.

Référence à d'autres sections :

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir section 11 pour les informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s) :

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail de la section 12.

SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE – 15 Min		Obs.
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m ³	

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Description des ingrédients

VLEP : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle françaises

PROPANE-2-OL (CAS : 67-63-0)

DDSE			
Industrie	Dermique	888	mg/kg/jour
Industrie	Inhalation	500	mg/m3
Consommateur	Dermique	319	mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation	89	mg/m3
Consommateur	Oral	26	mg/kg/jour
CPSE			
Eau douce	140.9	mg/l	
Eau de mer	140.9	mg/l	
Sédiment	552	mg/kg	
Sol	28	mg/kg	

Contrôles de l'exposition :

Conditions de procédé :

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche auriculaire.

Mesures d'ingénierie :

Pas d'instructions particulières de ventilation.

Protection des mains :

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gloves should conform to EN374.

Protection des yeux :

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial. EN166.

Autres mesures de protection :

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène :

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES-CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect : Liquide
Odeur : Caractéristique

Autres informations :

SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité :

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

Stabilité chimique :

Stable aux températures normales.

Possibilité de réactions dangereuses :

Pas connu.

Polymérisation dangereuse :

Ne polymérise pas.

Conditions à éviter :

Eviter les températures excessives pendant de longues périodes.

Matières incompatibles :**Matières à éviter :**

Aucune substance particulière ni groupe de substances particulier n'est susceptible de réagir de manière à produire une situation dangereuse.

Produits de décomposition dangereux :

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les effets toxicologiques :**Autres dangers pour la santé :**

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Mises en garde sur la santé :

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Ecotoxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

Toxicité :**Persistance et dégradabilité :****Dégradabilité :**

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation :**Potentiel de bioaccumulation :**

Aucune donnée sur les bioaccumulation n'est disponible.

Mobilité dans le sol :**Mobilité :**

Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

Autres effets néfastes :

Pas connu

SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets :

Eliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14 – INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Notes pour le transport par rail Non classé

Notes pour le transport maritime Non classé

Notes pour le transport aérien Non classé

Numéro ONU :

Nom d'expédition des Nations unies :

Classe(s) de danger pour le transport :

Groupe d'emballage :

Dangers pour l'environnement :

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Aucune information requise

SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Législation UE :

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

Système d'information spécifique de la commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Règlement (CE) n° 1907/2006 du parlement européen et du conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45 CE et abrogeant le règlement (CEE) n°793/93 du conseil et le règlement (CE) n°1488/94 de la commission ainsi que la directive 76/769/CEE du conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la commission, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006) :

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VII Règlement 1907/2006) :

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Evaluation de la sécurité chimique :

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Phrases – R (texte intégral) :

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
NC	Non classé.

Mentions de danger complètes :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.